

de sel

décembre 2013



grain

section de la Vienne de la CGT Finances Publiques
DRFiP 86 et DCST

Emploi: Jusqu'à l'os... Assez de régressions ! Exprimons nos besoins ! Luttons pour ce qu'il nous faut !

La CGT Finances publiques a décidé de ne pas participer aux CTR des 5 et 9 décembre destinés à entériner près de 2000 nouvelles suppressions d'emplois au titre de 2014.

Cette nouvelle saignée qui s'ajoute à celles des années précédentes est directement liée à la politique d'austérité dans laquelle persiste le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire.

Qu'on n'en doute pas : cette politique, qui nous envoie chaque jour un peu plus dans le mur de la régression économique et sociale, a bien un sens. C'est la traduction des dogmes libéraux de l'abaissement du coût du travail et de recul de l'intervention publique.

Elle a aussi un objectif : permettre aux patrons et aux actionnaires de s'enrichir toujours plus au détriment de l'intérêt général.

Dans la vie quotidienne des agents de la DG-FIP, ces suppressions d'emplois signifient plus de difficultés à accomplir les missions, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'augmentation des souffrances au travail.

Mais dans ce contexte, il nous faut aussi nous méfier comme de la peste des larmes de crocodiles administratives qui compatissent épisodiquement avec les agents car elles sont mouillées de vitriol.

Au prétexte affiché de venir en aide aux agents, elles n'ont d'autre but que de les inciter à accepter des abandons de missions qui permettront à la Direction générale de continuer à supprimer des emplois.

Dans cette situation, la CGT Finances Publiques considère que seul le développement

des luttes et de l'action collective permettront de changer de cap :

- des luttes qui mêlent indissociablement la défense et le développement des missions à l'exigence des moyens humains et matériels pour les accomplir dans des conditions optimales pour la collectivité comme pour les agents.

- des luttes ancrées sur le terrain quotidien de la vie des services car c'est de là que doivent émerger des revendications concrètes pour vivre mieux au travail, pour lui redonner du sens et sa pleine efficacité sociale.

Rien ne doit être laissé aux mains des casseurs du service public ! Exprimons ce dont nous avons besoin : conditions d'accomplissement des missions, emploi, conception et organisation du travail, droits et garanties, salaires et reconnaissance des qualifications...

Sur ce socle, au sortir de son conseil national et des Etats généraux de la DGFIP du 4 décembre, la CGT Finances publiques est déterminée à construire avec les personnels et dans l'unité la plus large une action nationale puissante, inscrite dans la durée, pour contraindre l'administration à négocier sur les revendications.

Le développement des actions locales est le point d'appui déterminant pour atteindre cet objectif au plus vite. En ce sens, la CGT Finances publiques appelle les agents de la DGFIP :

- à débattre avec leurs organisations syndicales des initiatives revendicatives à prendre,
- à développer les actions collectives dans la prochaine période et tout particulièrement à l'occasion des CT locaux sur l'emploi.

Parodie de lettre du DG aux agents-es

Le Directeur général vient de publier sur Ulysse une lettre aux agents pour annoncer la mise en œuvre de son baromètre social.

Mais comme elle nous a paru tellement décalée par rapport à la réalité vécue par les agents, nous nous sommes permis de la parodier en transformant le texte initial.

Merci aux camarades de la section CGT des Hautes Pyrénées qui en sont à l'origine.

Un peu d'humour qui grince ...

Madame, Monsieur,

La dégradation des conditions de vie au travail est une exigence permanente à la DGFIP. Nous disposons d'ores et déjà d'un dispositif de suppressions d'emplois performant, que je souhaite consolider et renforcer pour mieux contredire vos attentes et ne pas y répondre.

C'est pourquoi, j'ai voulu nous doter d'un baromètre anti-social qui permette à chacune et chacun d'entre vous de pouvoir donner son opinion sur son environnement professionnel dans toutes ses composantes. Je m'engage à ne pas en tenir compte.

Ne pas être à votre écoute est une priorité permanente pour mieux vous surprendre, recueillir vos suggestions (ne vous inquiétez pas, on triera les bonnes et les mauvaises !) et vous ficeler à notre démarche stratégique . C'est pourquoi, ce baromètre va s'inscrire dans la durée avec un questionnaire dont le contenu sera stable afin de nous permettre de savoir si nous avons progressé dans la régression.

Nous allons dans les prochains jours lancer la première enquête avec l'appui d'IPSOS car il reste quand même de l'argent à passer par les fenêtres . Les enquêtes ultérieures seront réalisées avec le concours des informaticiens de la DGFIP à qui je n'ai pas demandé leur avis.

Cela doit être un moment privilégié qui vous est offert pour vous exprimer directement pendant votre temps de travail mais il ne faudra pas exagérer car il faut quand même satisfaire mes indicateurs . Cette enquête est réalisée dans des conditions

garantissant notamment l'anonymat et la confidentialité de vos réponses dont, je vous le dis au passage, nous n'avons que faire . Elle a, à cet égard, fait l'objet d'une déclaration auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), histoire aussi de bien vous montrer qu'on peut être sérieux, même pour ce grand moment de rigolade.

Vous allez recevoir un message sur votre boîte aux lettres professionnelle contenant un lien personnel vers un questionnaire en ligne. Je vous invite à prendre le temps nécessaire pour répondre à cette enquête et j'invite vos responsables de service à vous octroyer ce temps parce que ça fait très « dialogue social ». Plus vous serez nombreux à participer, plus la mesure sera riche d'informations et permettra de n'en tirer aucun enseignement au détriment de tous.

Par la suite, les informations remontées seront analysées comme ça m'arrange, puis je les donnerai aux organisations syndicales de notre direction pour leur montrer que tout va bien à la DGFIP. Ces résultats permettront d'enrichir le plan d'inaction d'amélioration des conditions de vie au travail des agents de la DGFIP.

Bien entendu, les résultats de l'enquête seront rendus publics sur Ulysse et vous serez également informés des suites de cette enquête. Je m'y engage personnellement parce que l'affichage ça compte énormément.

Bon, ne vous amusez pas trop à demander des emplois, des moyens, des crédits, l'abandon de ma démarche stratégique et un changement d'orientations, vous seriez hors sujet. Pourquoi pas l'augmentation du point d'indice et la reconnaissance de vos qualifications pendant que vous y êtes !

Je vous remercie donc par avance pour le temps perdu que vous consacrerez à cette initiative particulièrement importante à mes yeux puisqu'elle a comme vocation de ne servir à rien.

Mais ce baromètre social à quoi va-t-il servir ? La question qui se pose

c'est combien de kilomètres aurait-il été possible de rembourser ou combien de calculatrices, crayon, ou ordi aurait-il été possible d'acheter avec cet argent gaspillé.

Gaspillé car pour nous la situation est claire et pour s'en convaincre nous ne citerons qu'un extrait du compte rendu du comité de direction du 18 novembre à propos de la situation dans les SIP :

« Situation dans les SIP :

- SIP de Poitiers : il est fait état d'une situation préoccupante dans les deux services : agressivité des usagers due au malaise fiscal et social croissant (tout devient un "droit" à obtenir), explosion du nombre d'appels téléphoniques et de méls, ainsi que du nombre de demandes de délais de paiement, retard accumulé dans le traitement des demandes gracieuses et contentieuses, décalages temporels pour la mise à jour de la TH, etc.

De plus, la réduction des horaires d'ouverture au public, voire de l'accueil téléphonique, dans les Trésoreries de proximité entraîne un transfert de flux vers l'accueil de Poitiers, déjà très chargé.

Cette situation génère une tension importante et un malaise croissant chez les agents, dans un contexte de réduction des emplois et des effectifs, et d'absentéisme fréquent.

- SIP de Châtelleraut : le même constat est fait d'un important malaise fiscal et social.

Augmentation également du nombre de visites à l'accueil, ainsi que des demandes de délais de paiement.

Il faut examiner la possibilité d'un écran défilant pour la zone accueil des usagers.

Augmentation des paiements en numéraire.

- SIP de Montmorillon : l'accent est mis sur l'accroissement du nombre d'appels téléphoniques et de méls. »

Sans commentaire... C'est ce que dit la CGT finances Publiques depuis longtemps. Il y a donc urgence à passer à l'action.

L'expertise fiscale à la DGFIP : jamais sans Google !

L'attente du vote des lois de finances est à chaque fois l'occasion d'un joli bazar dans les services de la DGFIP. Alors qu'il est question de simplification, tout devient de plus en plus compliqué. Les mesures se succèdent, s'empilent ou se remplacent, quand les lois rectificatives n'interviennent pas en début d'année....

La modification des taux de TVA en fin 2013 en est une belle illustration. Outre le bouzin politique (les centres équestres, le bâtiment...) qui somme toute ne nous regarde pas, il y a les questions pratiques : c'est quoi qui s'applique à partir de quand ? Ça se comprend, les entreprises ont des chantiers en cours, leurs clients les interrogent. Elles interrogent à leur tour les services de la fiscalité professionnelle qui interrogent les services juridiques des directions. Les collectivités locales, qui prévoient leurs dépenses à payer, interrogent les trésoriers qui interrogent les services des directions...

Et là, en décembre 2013, ça reste la colle... Il y a bien sur les grands principes qui gouvernent ces situations mais il y a les 1000 et une mesures catégorielles pour tel ou tel secteur d'activité qui ne manqueront pas d'être prises et que l'on ne connaît pas...

Impossible d'apporter une réponse précise, ça énerve agents, contribuables et collectivités... Difficile pour ces derniers de comprendre que tant que la loi de finances n'est pas votée, les services de la DGFIP, seulement en charge de son application, ne peuvent pas s'engager... On pourrait quand même imaginer un peu d'aide à la communication organisée de manière un peu centrale. D'autant que la DGFIP a des experts en com : ils semblent toutefois plus occupés à la rédaction d'e-FIP qu'au soutien des services...

Faute de consigne claire, chacun se débrouille comme il peut... « Tu fais comment toi ? » « Ben j'ai tapé sur Google et je suis tombé sur un site qui s'appelle « service public » où y a un communiqué ministériel qui dit des trucs » « Pourquoi qu'on le sait pas nous qu'il y a un communiqué ? »

Une fois la loi votée, on pourrait penser que ça va rouler, mais la recherche de la documentation en cours d'année n'est pas gagnée... C'est pourtant incontournable quand on est chargé d'appliquer la loi fiscale et quand, en plus, on travaille dans un service dit d'expertise ! Soyons honnêtes toutefois, la DGFIP a déployé de gros efforts avec la base documentaire BOFiP-impôts. C'est du sérieux

et il faut lui reconnaître sa grosse qualité : une doc unique et actualisée. Le hic, c'est son moteur de recherche qui a de toute évidence oublié d'être performant. Au point que, sans se donner le mot, les agents passent désormais par Google pour trouver la doctrine de l'administration. Google ça t'envoie directement dans la bonne page de BOFiP, youpee ! Elle en a de la gueule l'expertise à la DGFIP.

Manque de bol, il peut arriver que la doc publiée ne suffise pas et que les notes de la DG soient nécessaires. Pas de problèmes, elles sont désormais toutes recensées dans NAUSICAA... Son moteur de recherche, aussi performant que celui de BOFiP, fait l'unanimité chez les agents. Mais là, pour le moment, Google ne peut pas grand chose pour nous. Si tu as besoin d'une note, vaut mieux avoir recours aux intranets locaux des directions qui font l'effort d'un archivage. Sinon, tu peux tenter Geotrouv'tout (qui ne s'appelle plus comme ça). Le hic c'est qu'un jour il marche, l'autre jour il ne marche pas...

C'est beau une administration d'Etat bien structurée et bien organisée qui sait se donner les moyens de fonctionner...

22 000 ordinateurs pour la DGFIP : merki Bruno !

En ces périodes de vaches maigres, le Bruno Bézard avait été heureux de nous apprendre en septembre qu'il avait réussi à nous dégouter 22 000 ordinateurs pour remplacer une partie du matos défaillant. Puisqu'il n'y en aura pas pour tout le monde, il faut que ça se sache : le savoir c'est un peu comme avoir un ordinateur qui marche, non ? Alors du coup, faut que ça suive sur le terrain ! Les équipes d'assistance locale doivent dare-dare se consacrer à l'installation des

matériels neufs, quitte à délaisser les autres opérations. En principe, tout doit être installé pour mars mais les DISI se tirent la bourre et font de la surenchère : c'est à la direction informatique qui aura terminé la première (t'as vu comme on est fort Bruno ?) et Noël c'est une si belle échéance... Les cellules d'assistance locale se trouvent prises entre deux feux : leurs DISI qui les pressent et les directions locales qui doivent leur donner la liste des matériels à remplacer. Le critère

c'est la vétusté des matériels mais les nouveaux zinzins se montrent rebelles dans certains postes : Windows 7 ne copine pas avec toutes les applications de la DGFIP et parfois les équipes ne le découvrent qu'après avoir fait le boulot. Y a plus qu'à désinstaller, à remballer et à attendre que les questions de compatibilité soient réglées avant de recommencer... Faire et défaire c'est toujours travailler...

Dans mon centre des finances publiques il y a ...

Dans mon centre des finances publiques il y a des moutons gris qui se multiplient dans les escaliers et sous les bureaux, au point de former de grands troupeaux : on n'entend ni leurs bêlements ni leurs sonnailles mais ça donne à mon bâtiment une allure très pastorale.

Dans mon centre des finances publiques il y a des seaux et des bassines qui récoltent l'eau qui s'infiltre partout où elle peut. Je rêve d'y déposer des petits canards en plastique jaune pour leur donner une âme. On pourrait même organiser des parties de pêche à la ligne, ça donnerait une folle ambiance de kermesse.

Dans mon centre des finances publiques il y a des corbeilles de papiers qui débordent de l'activité de tous les services : enveloppes déchirées, papiers froissés, mouchoirs en papier usagés très nombreux à cette époque de l'année (atchoum !). Le témoignage de cette belle vitalité est visible et durable grâce

à la réduction des prestations de ménage.

Dans mon centre des finances publiques il y a des tâches de café (et peut-être d'autre chose encore) qui décorent les sols, traces de nos maladresses qui sont si humaines et donc attachantes (surtout au sol) que la même réduction des prestations de ménage n'effacera pas.

Dans mon centre des finances publiques il y a des robinets qui gouttent : le calcaire de l'eau de ma région attaque les joints des robinets et les agents chargés de l'entretien n'ont plus de crédit pour effectuer même quelques menus achats.

Dans mon centre des finances publiques il y a des visites très régulières d'architectes et de bureaux

d'études en tout genre, accompagnés de tout un aéropage de la direction (si occupé qu'il n'a pas toujours le temps de nous saluer et le regrette profondément) : ils viennent faire des études et des plans pour des projets qui ne verront jamais le jour faute de financement. C'est beau une administration qui dépense délibérément pour rien, la gratuite et l'inutilité de l'action c'est presque une démarche artistique.

Mon centre des finances publiques n'est pas unique et je le sais bien, il présente de ce point de vue les mêmes caractéristiques que les autres bâtiments occupés par l'Etat. C'est aujourd'hui une vraie marque d'appartenance.

A défaut de se revendiquer du service public, on peut désormais se dé-

finir comme appartenant à la communauté de celles et ceux qui travaillent dans des bâtiments cra-cra et pas entretenus. Même en y mettant un peu de poésie, on va avoir du mal à s'y faire!



Si vous souhaitez recevoir des informations par mail de la section CGT finances publiques de la Vienne envoyez un mail à cgt.drifp86@dgfip.finances.gouv.fr ou directement auprès d'un-e militant-e.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/86/>